

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI CONVICTIONS ESR - E

Code AMF: (C) 990000116209

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE – Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Actions internationales ".

En souscrivant à AMUNDI CONVICTIONS ESR - E, vous accédez à des expertises variées au sein d'un univers mondial constitué principalement d'actions (ESR = Epargne Salariale & Retraite).

Le Fonds a pour objectif d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 8 ans minimum, la performance de l'indice MSCI World (en euros et dividendes nets réinvestis) avec une volatilité inférieure à celle de l'indice MSCI World, en tirant notamment parti de la dynamique de valeurs liées à des enjeux mondiaux de long terme.

L'indice MSCI World est un indice représentatif des marchés des actions des pays développés, selon la méthodologie MSCI, du monde entier. Il est converti en euros et calculé dividendes nets réinvestis. La gestion du FCPE repose sur un univers d'investissement (thématiques et classes d'actifs) plus large que les seules valeurs composant le MSCI World. A ce titre, le FCPE est susceptible de générer des écarts de performance et de volatilité notables par rapport à ceux du MSCI World.

Pour y parvenir, le FCPE met en place une gestion de conviction sur le long terme, principalement exposée aux actions (entre 60 et 120 % de l'actif) et largement diversifiée. Cette gestion consiste à tirer parti de la dynamique de croissance de valeurs liées à trois axes principaux d'investissement : (1) la sélection de valeurs cotées correspondant à la sélection de thématiques liées aux grands défis mondiaux de long terme. A la création du Fonds, les thématiques retenues sont le vieillissement de la population, la gestion de l'eau, la décarbonisation de l'économie, la sécurité, l'efficacité énergétique et elles pourront évoluer dans le temps ; (2) la sélection de valeurs cotées (entre 14 et 120%) et non cotées (via l'investissement dans des fonds de capital investissement entre 0 et 30%) d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont, selon notre analyse, sous-évaluées par le marché et (3) la sélection de classes d'actifs plus défensives : matières premières (entre 0 et 10 %), immobilier (entre 0 et 30 %) et produits de taux (entre 0 et 60 %) dont la corrélation aux marchés actions est plus faible.

Le FCPE peut investir jusqu'à 100 % de son actif en parts ou actions d'OPC comme alternative aux titres en direct. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon hebdomadaire, les opérations de rachat sont exécutées chaque vendredi, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 8 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète principalement le risque du marché des actions internationales sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

AMUNDI CONVICTIONS ESR - E



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3% maximum
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

applicables.				
Frais prélevés par le FCI	PE sur une année			
Frais courants	0,97% de l'actif net moyen			
Frais prélevés par le FCI	PE dans certaines circonstances			
Commission de	Néant			
performance				

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les frais à la charge de l'entreprise, tels qu'ils sont définis dans le règlement
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Le FCPE n'ayant pas encore arrété ses comptes, le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation.

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

Performances passées

Votre FCPE ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Le FCPE a été agréé le 8 décembre 2015. La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : Amundi Tenue de Comptes et/ou, le cas échéant, tout autre Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 janvier 2017.

AMUNDI CONVICTIONS ESR - E

AMUNDI CONVICTIONS ESR - E



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/01/2017

ACTION

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 112,86 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 27/01/2017 Actif géré: 214,76 (millions EUR) Indice de référence : 100.0% MSCI WORLD

- Indice comparatif: 60.00% MSCI WORLD
 - 15.00% EURO STOXX SMALL
 - 15.00% EONIA + 2.00%

 - 5.00% STOXX EUROPE 600 / REAL ESTATE
 5.00% IONDON GOID MARKET FIXING LTD

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 8 ans minimum, la performance de l'indice MSCI World (indice représentatif des actions internationales) avec une volatilité inférieure à celui-ci, en tirant parti des grandes tendances mondiales de long terme.

Caractéristiques principales

Forme juridique: FCPE

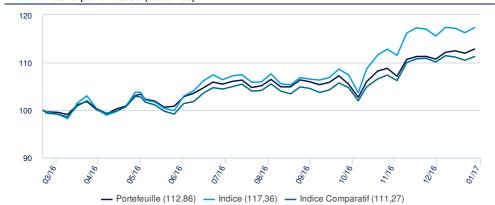
Date de création de la classe : 18/12/2015

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation Durée minimum d'investissement recommandée: 8 ans

Particularité : Non

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	30/12/2016	28/10/2016	-	-	-
Portefeuille	1,91%	1,91%	7,00%	-	-	-
Indice	1,51%	1,51%	9,25%	-	-	-
Ecart	0,40%	0,40%	-2,25%	-	-	-
Indice Comparatif	-	1,03%	6,23%	-	-	-

	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-
Indice Comparatif	_	-	_	-	-

^{*} Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	-	-	-
Volatilité de l'indice	-	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa movenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.



AMUNDI CONVICTIONS ESR - E



Commentaire de gestion

Les marchés actions ont progressé en janvier, supportés par les messages pro-croissance et inflationnistes en provenance des Etats-Unis et par la publication d'indicateurs macro-économiques porteurs.

Amundi Convictions ESR réalise une performance de 1.87% en janvier, grâce notamment aux contributions positives des nouvelles thématiques. Par exemple, le fonds CPR Global Disruptive Opportunities, introduit fin décembre, enregistre une performance de 4.49% ou encore le thème de l'énergie propre, investi en janvier via le fonds RobecoSAM, réalise une hausse de 3.36% sur la période. Amundi Actions PME, notre brique PME Européennes s'apprécie également de 3.32%. Amundi Convictions ESR, lancé le 22 janvier 2016, clôture ainsi sa première année sur une belle performance de 15.36%.

Amundi Convictions ESR est un fonds destiné à la valorisation de l'épargne à long terme, il est orienté vers les thématiques qui offrent à nos yeux les meilleurs potentiels de croissance. Ces thématiques s'articulent autour des grands défis de notre économie pour les années futures :

- 1/Le défi climatique avec les thèmes de la dé-carbonisation de l'économie et la gestion des ressources en eau.
- 2/ Le défi démographique avec l'attention portée au vieillissement et aux nouveaux modes consommation qu'il génère.
- 3/ Le défi technologique à travers des questions incontournables, comme la sécurité.

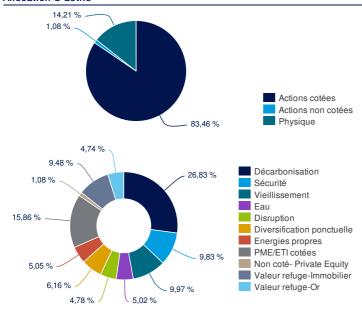
Le fonds a par ailleurs maintenu depuis son lancement un investissement constant de plus de 15% de son actif dans des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) européennes remplissant les critères d'éligibilité au PEA/PME. En début d'année, le fonds détenait ainsi 16,1% d'exposition PEA/PME.

Ces investissements en actions internationales sont complétés par une poche d'actifs physiques pouvant faire office de valeurs refuges en cas de choc boursier.

Depuis son lancement en janvier 2016, dans des marchés animés par de nombreuses craintes autour du dynamisme de la croissance mondiale, une exposition constante proche de 5% à l'or physique a été maintenue dans le portefeuille. Le fonds est également exposé au marché immobilier européen via le fonds OPCIMMO pour environ 9.5% de son allocation à la fin du mois.

Composition du portefeuille

Allocation d'actifs



Principales lignes en portefeuille

	Portefeuille
AMUNDI ID EQU GBL LOW CARBON	26.83%
AMUNDI ACTIONS PME	15,86%
CPR INVEST - GL SILVER AGE	9,97%
PICTET SECURITY	9,83%
OPCIMMO	9,49%
SAM SMART ENERGY	5,04%
PICTET WATER	5,02%
ISHARES PHYSICAL GOLD ETC	4,75%
CPR INVEST - GL DISRUPTIVE OPP	4,73%
AMUNDI RESA ACTIONS INTERNATIO	4,40%

Actif	Nom du fonds	Thème	Poids
Actions	Amundi ETF MSCI Low Carbon	Décarbonisation	26,83%
Actions	Pictet Security	Sécurité	9,83%
Actions	CPR Global Silver Age	Vieillissement	9,97%
Actions	Pictet Water	Eau	5,02%
Actions	CPR Global Disruptive Opportunities	Disruption	4,78%
Actions	Sam Smart Energy	Energies propres	5,05%
Actions	First Eagle Amundi International Fund	Diversifications ponctuelles	1,79%
Actions	Amundi RESA Actions Internationales	Diversifications ponctuelles	4,38%
Actions	Amundi Actions PME	PME/ETI cotées	15,86%
Actions	Amundi Megatendances	PME/ETI non cotées	0,23%
Actions	Nextstage SCA	PME/ETI non cotées	0,85%
Physique	OPCIMMO	Valeur refuge - Immobilier	9,48%
Physique	iShares Physical Gold ETC	Valeur refuge - Or	4,70%

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

